



FORMA2F

formation et conseil

Comment et pourquoi mettre en place l'aromathérapie en établissement de soin et d'hébergement ?

Françoise COUIC – Docteur en pharmacie

Contexte

Vous avez déjà utilisé les huiles essentielles, que ce soit à titre professionnel ou à titre privé, et vous souhaiteriez en faire bénéficier les patients de votre structure ? Vous avez raison ! Mais, il vous faut commencer par élaborer un projet d'équipe.

Intérêt des huiles essentielles dans le projet d'établissement

Un établissement qui sent bon inspire un sentiment de mieux-être et de bienveillance. Cette ambiance olfactive positive permettra à la fois aux patients de s'évader grâce aux odeurs, mais aussi aux soignants de se relaxer.

Par ailleurs, l'aromathérapie offre une réponse aux soignants souvent démunis face au stress, à la douleur ou à de nombreux autres maux du quotidien. Elle aide également les malades à retrouver le sourire sans, pour autant, avoir recours à de nouveaux médicaments, ce qui revêt un intérêt majeur pour les patients déjà polymédicamentés.

Inclure l'aromathérapie dans le projet d'établissement

L'utilisation des huiles essentielles peut s'inscrire dans un projet d'établissement. Pour mener son projet, dans un contexte sécuritaire, l'établissement devra :

Réunir une équipe motivée et compétente, formée en aromathérapie clinique par des professionnels qui la pratiquent depuis plus de 10 ans. En effet, un soignant seul ne pourra pas mettre en place ce type de démarche. Une équipe doit être constituée pour en assurer la pérennité.

Élaborer des protocoles d'aromathérapie, afin d'encadrer l'utilisation des huiles essentielles. Ces protocoles devront être discutés collégalement et validés par le cadre du service, le médecin référent et idéalement, le pharmacien hospitalier. L'accord du patient ou de sa famille devra également être recueilli. La mise en place de chaque protocole devra être tracée et évaluée. Si ce n'est pas toujours facile, c'est pourtant une étape importante qui va permettre de prouver l'efficacité des huiles essentielles mais également de connaître la satisfaction des patients, de leur famille et des soignants. Ces informations aideront à la prise de décision lors du renouvellement du budget alloué à l'utilisation de ces protocoles voire même à leur élargissement à d'autres services.



FORMA2F

formation et conseil

Se former à l'aromathérapie

La mise en place de protocoles d'aromathérapie au sein d'un établissement commencera toujours par de la formation

La seule motivation d'un groupe de soignants ne suffira pas à la mise en place de protocoles d'aromathérapie. Il est en effet indispensable qu'un aromathérapeute justifiant d'un diplôme universitaire en aromathérapie clinique vous guide pendant et après la formation afin d'évaluer vos besoins et de faciliter l'élaboration d'un protocole adapté, pour une utilisation sécuritaire, pour que ce projet soit durable et récompensé.

Ce professionnel sera également en mesure de vous **assister dans la réalisation des dossiers de demande de bourses ou de financements** via différentes associations, pour l'achat de matériel.

Par ailleurs, si la formation s'adresse en premier lieu à chaque personne qui utilisera les huiles essentielles au sein des différents services de soins, il peut s'avérer opportun de la proposer également au référent de l'équipe voire même aux cadres des services et aux médecins prescripteurs.

L'utilisation de l'aromathérapie clinique pour chaque patient demande un savoir et un savoir-faire.

La formation dispensée répondra à vos demandes, et ne servira pas uniquement à former des soignants pour un usage personnel, mais bien également à mettre en place de manière sécuritaire des soins aromatiques cliniques dans votre structure, pour vos résidents. À l'issue de la formation, c'est un vrai projet d'établissement qui verra pas à pas le jour.

Les soignants porteurs seront ainsi en mesure d'expliquer à leurs collègues et à leur hiérarchie tout l'intérêt de l'utilisation de cette médecine complémentaire, naturelle et cependant très puissante à la fois pour les patients et leurs familles mais également pour les soignants.



VOS CONTACTS SUR LA RÉGION

Florence FABRÈGUE

06 09 01 36 49

flofabregue@forma2f.com

Pascale GIBERT

06 75 84 79 74

pgibert@forma2f.com

Delphine CADET

06 76 42 79 00

dcadet@forma2f.com